

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom commercial**

**ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Nettoyant

**Utilisations contre-indiquées**

Donnée non disponible.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse**

ROTHENBERGER Werkzeuge GmbH  
Industriestraße 7  
65779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 800 - 1

N° Fax +49 (0) 6195 / 800 - 3500

e-mail info@rothenberger.com

**Informations relatives à la fiche de données de sécurité**

sdb\_info@umco.de

**Identification de distributeur**

**Adresse**

ROTHENBERGER (Schweiz) AG  
Herostrasse 9  
8048 Zürich

N° de téléphone +41 (0) 44 435 30 30

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Eye Irrit. 2; H319

STOT SE 3; H335

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

**Pictogrammes de danger**



SGH07

**Mention d'avertissement**

Attention

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:**

acide-citrique

**Mentions de danger**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

**Éléments d'étiquetage additionnels**

EU-UFI: GWSH-TESC-D00S-VAF8

**2.3 Autres dangers**

La produit ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	acide-citrique				
	77-92-9 201-069-1 607-750-00-3 01-2119457026-42	Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335	>=	25,00 - < 50,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Indications générales**

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Ne pas laisser sans surveillance les personnes atteintes. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**Après inhalation**

Assurer un apport d'air frais.

**Après contact cutané**

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

**Après contact oculaire**

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

**Après ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Agent d'extinction approprié**

Eau pulvérisée; Mousse stable aux alcools; Extincteur à poudre; Dioxyde de carbone

**Agent d'extinction non approprié**

Jet d'eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Monoxyde de carbone (CO)

**5.3 Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir les personnes à l'écart et ne pas rester sous le vent.

**Pour les secouristes**

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer soigneusement les surfaces contaminés. Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçus de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

Tenir douche de secours à la disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux et la peau.

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Tenir à l'écart de toute source d'ignition, ventiler l'endroit.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les emballages solidement fermés et les entreposer dans des lieux frais et bien ventilés.

**Indications concernant le stockage avec d'autres produits**

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. substances à éviter, cfr. rubrique 10

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
	MAK (SUVA)		
	Zitronensäure / acide citrique		
	VLE (courte durée)	4 e	mg/m <sup>3</sup>
	VLE (8h)	2 e	mg/m <sup>3</sup>
	Remarque/s	SSC	

**8.2 Contrôle de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

**Equipement de protection individuelle**

**Protection respiratoire**

Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filte respirateur A-P, P

**Protection des yeux / du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

**Protection des mains**

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié caoutchouc nitrile

Epaisseur du matériel >= 0,11 mm

Temps de passage >= 480 min

**Divers**

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

**Contrôle de l'exposition de l'environnement**

Donnée non disponible.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Etat d'agrégation</b>
liquide

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

<b>Etat</b>			
liquide			
<b>Couleur</b>			
limpide			
<b>Odeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>pH</b>			
Valeur		2,1	
Température de référence		20	°C
Source	fournisseur		
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>			
Valeur	>=	100	°C
Source	fournisseur		
<b>Point de fusion/point de congélation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température de décomposition</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Point d'éclair</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Température d'inflammation</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Inflammabilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites inférieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Limites supérieure d'explosion</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Pression de vapeur</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité de vapeur relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité relative</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Densité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Solubilité</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>			
<b>N°</b>	<b>Dénomination de la substance</b>	<b>N° CAS</b>	<b>N° CE</b>
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
log Pow		-1,6	- -1,8
Source	ECHA		
<b>Viscosité cinématique</b>			
Donnée non disponible.			
<b>Caractéristiques des particules</b>			
Donnée non disponible.			

## 9.2 Autres informations

<b>Autres informations</b>
Donnée non disponible.

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses improbables si utilisé correctement.

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée.

### 10.5 Matières incompatibles

Alcalis

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
DL50		5400	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
DL50		> 2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation			
Donnée non disponible.			

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Irritants pour les yeux		

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
Donnée non disponible.			

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

#### Danger par aspiration

Donnée non disponible.

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Autres informations

Donnée non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
CE50		1535	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		

#### Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

#### Toxicité pour les algues (chronique)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
NOEC		425	mg/l
Durée d'exposition		8	jour(s)
Espèces	Scenedesmus quadricauda		
Source	ECHA		

#### Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
----	------------------------------	--------	-------

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1
log Pow		-1,6	- -1,8
Source	ECHA		

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Nom du produit	
ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

#### 12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

##### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### 14.4 Groupe d'emballage

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV ( Liste des substances soumises à autorisation)

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

**Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation**

D après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs, ce produit ne contient aucune substance soumise à restriction figurant à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

**Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX**

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acide-citrique	77-92-9	201-069-1	75

**DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.

**Autres prescriptions**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

**Prescriptions nationales**

**Autres prescriptions**

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) :

Le produit est exonéré de la taxe. La teneur en COV est inférieure ou égale à 3 pour cent (% masse).

**VOC Suisse: VOCV (SR 814.018)**

Teneur en VOC	0	%
---------------	---	---

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Autres informations**

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur. Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

**Informations relatives à la classification**

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

**Service ayant établi cette fiche de données de sécurité**

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

---

**Nom commercial :** ROCLEAN Nettoyant pour radiateurs de chauffage

**Code produit:** 1500000200, 1500000158

**Version actuelle:** 6.0.0, révision:: 13.10.2025

**Version remplacée:** 5.0.2, révision:: 16.09.2025

**Région:** CH

---

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753560